



A l'attention de Monsieur Eric Dupond-Moretti
Garde des sceaux, ministre de la Justice
Ministère de la Justice
13 place Vendôme
75001 Paris

Paris, le 7 juillet 2020

Monsieur le garde des Sceaux,
Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre nomination aux fonctions de Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

L'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) que j'ai l'honneur de présider, et qui vient de fêter son 50^{ème} anniversaire, est depuis sa création engagée pour promouvoir, et parfois pour défendre, l'Etat de droit. Votre volonté affirmée de dialogue avec toutes les professions du droit, fait heureusement écho à notre engagement constant pour la création d'une communauté des juristes.

L'AFJE porte ainsi sur tout le territoire avec plus de 15 délégations régionales, y compris en Outre-mer, la voix des 18 000 juristes d'entreprise. Nos adhérents sont de tous horizons ; du directeur juridique et secrétaire général du CAC 40, des PME et ETI au juriste au sein des TPE et start-up. Des femmes et des hommes au contact des questions du quotidien, interlocuteurs des barreaux locaux et des institutions judiciaires.

Nous sommes engagés afin d'affirmer de façon toujours plus forte le rôle du droit comme outil stratégique, au service de la compétitivité de nos entreprises et de l'attractivité de notre pays. Nous croyons au juriste comme acteur majeur de la vie de la société et de l'économie, en France comme en Europe. Dans une période de grands bouleversements et de tensions géopolitiques, le droit peut contribuer à forger des solutions innovantes pour faire vivre les valeurs et principes fondamentaux constitutionnellement garantis et internationalement reconnus.

Nous sommes fiers d'être ainsi reconnus par les pouvoirs publics en tant que première organisation professionnelle représentative des juristes d'entreprise en France et à l'étranger – nous exerçons d'ailleurs la présidence de l'association des juristes européens (ECLA). Nous serons ravis de poursuivre nos échanges avec la Chancellerie sur de multiples sujets dont la place du droit dans la société à l'heure notamment de la transformation digitale, la formation initiale et continue, la mobilité des carrières des juristes et avocats... Nous serons ainsi attentifs aux suites qui pourront être données au rapport de monsieur le député R. Gauvain portant sur les mesures nécessaires à la protection des entreprises françaises vis-à-vis des législations à portée extraterritoriale. La question de la création de l'Avocat en entreprise et de la protection de ses avis s'inscrit dans cette perspective. Nous apprécierons d'en parler avec vous et sommes persuadés que les échanges seront riches à cet égard.



Nous avons la conviction profonde que les juristes, en entreprise ou avocats, peuvent être des acteurs de la sortie de crise, générateurs de confiance. C'est dans cet esprit que nous avons créé au sein de « Paris Place du Droit » - dont nous sommes membre fondateur - les tiers-conciliateurs pour aider les commerçants à sortir de la crise liée au Covid-19.

Notre secrétaire générale, Anne Laure Paulet, se rapprochera de votre secrétariat pour convenir d'un rendez-vous, si le principe de cette rencontre vous agréé.

Je vous prie de croire, Monsieur le garde des Sceaux, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Marc Mossé
Président de l'Association Française des Juristes d'Entreprise

Contact :

Anne Laure Paulet, Secrétaire générale AFJE
01 42 61 53 59 - 06 19 44 21 59
Annelaure.paulet@afje.org

AFJE
5 rue du Chevalier Saint George, 75008 Paris